**NOTICE DE SELECTION**

**Recrutement** **d’un(e) consultant(e****) Senior Spécialiste, d’expertise internationale pour la formulation d’un document de programme structurant d’appui à la chaine de valeurs des produits miniers d’exploitation artisanale pour la période 2020-2024**

**Référence du dossier :** **235/IC/CIDD\_MED/2020-B**

Date : 17/11/2020

**Pays :** République Démocratique du Congo

**Description de la mission :** Un(e) consultant(e) Senior Spécialiste, d’expertise internationale pour la formulation d’un document de programme structurant d’appui à la chaine de valeurs des produits miniers d’exploitation artisanale pour la période 2020-2024.

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultant Senior Spécialiste, d’expertise internationale

**Durée de la mission** : La mission est programmée pour 20 jours ouvrables repartis sur 1 mois

**Lieu de prestation :** Kinshasa, République Démocratique du Congo

**Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail ic.soumission.cd@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier « 235/IC/CIDD\_MED/2020-B –** **Recrutement d’un(e) consultant(e) Senior Spécialiste, d’expertise internationale pour la formulation d’un document de programme structurant d’appui à la chaine de valeurs des produits miniers d’exploitation artisanale pour la période 2020-2024 »**

***Veuillez noter qu´il est obligatoire d´indiquer cette référence dans l´objet du message et de respecter l’adresse e-mail*** [***ic.soumission.cd@undp.org***](mailto:ic.soumission.cd@undp.org) ***pour la soumission des offres. Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier ni transmise à l’adresse e-mail indiquée pourraient ne pas être prises en compte***

**Votre soumission doit être rédigée en Français et assortie d’une durée de validité minimum de 120 (cent-vingt) jours.**

**Votre proposition devra être reçue au plus tard le mardi 24 novembre 2020 à 16 heures, heure de Kinshasa**

**Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées**

**1. Contexte**

|  |
| --- |
| Le Bureau Pays du PNUD en RDC vient d’entrer dans une nouvelle phase programmatique au regard des nouveaux enjeux de développement en RDC. Le nouveau programme adopté au mois de janvier 2020, pour une nouvelle période allant de 2020 à 2024 est orienté autour de 3 priorités programmatiques essentielles à savoir, (1) Gouvernance pour le développement durable ; (2) Transformation économique, Gestion durable des ressources naturelles et (3) Appui à la stabilisation et renforcement de la résilience des populations. Ce cadre cohérent d’intervention est aligné aux objectifs de développement durable et se propose d’être un levier de transformation pour la période concernée.  Ce nouveau programme, adossé aux priorités nationales, se propose d’apporter des réponses aux différentes sollicitations dans un contexte de persistance de la pauvreté et de résurgence des conflits mais également de forte exposition aux différentes épidémies. L’indice de développement humain de la RDC est l’un de plus faibles, se positionnant à la 176ème/180 place avec plus d’un million de Congolais réfugiés dans les pays voisins fuyant la situation des conflits mais également l’absence d’opportunités économiques.  Eu égard au contexte sanitaire mondial actuel, le présent programme rejoint la stratégie de réponse du PNUD à la COVID-19 à travers (1) La construction d’un nouveau contrat social fondé sur le respect des droits à une grande solidarité dans le secteur agricole et minier, (2) La révolution des capacités axée sur la santé et la lutte contre les inégalités de revenus, notamment à travers le renforcement du secteur de santé d’une part, ainsi que l’appui aux PME et PMI d’autre part, (3) La paix, grâce à des institutions et une société pacifiques et résilientes capables de prévention, de préparation et de gestion des risques, et (4) Des solutions climatiques et naturelles à travers une transition basée sur le climat et la nature, ayant pour objectif de faire baisser sensiblement la croissance des émissions de carbone ainsi que la consommation et la production non durables.  Ainsi donc, la déclinaison du nouveau programme en des actions concrètes est une voie incontournable vers sa mise en œuvre et nécessite l’identification de meilleures approches et qui soient novatrices. La démarche est de rompre avec l’émiettement des interventions afin de privilégier des projets structurants susceptibles de transformer durablement la vie des populations concernées. Il s’agit d’aborder les différents problèmes en ciblant au cœur et de proposer des interventions holistiques et catalytiques, dans une perspective d’effets significatifs.  L’appui à la chaine des valeurs des produits miniers d’exploitation artisanale  Le secteur minier est, au stade actuel, le levier principal de l’économie congolaise avec près de 70% des exportations nationales. La Loi N°007/2002 Du 11 juillet 2002 portant Code Minier telle que modifiée et complétée par la Loi N°18/001 du 09 Mars 2018 envisage le développement de la chaine de valeur minière au niveau national afin d’atteindre des niveaux acceptables de transformation. Cette démarche est susceptible de créer de nouveaux métiers, de nouveaux emplois mais surtout d’apporter à la RDC les possibilités d’utiliser directement les produits de son industrie ou alors d’exporter des produits dont la valeur ajoutée soit non négligeable. A ceci s’ajoute la problématique des Coopératives minières et/ou des produit des carrières dont sont membres des exploitants miniers artisanaux qui peinent à trouver leur place dans un marché dominé fortement par les grandes multinationales disposant de prérogatives sur base de la détention de titres d’exploration/exploitation qui ne laissent aucun espace pour la mine artisanale. C’est aussi le cas des produits de carrières (caillasse, sable, argile, pierres plates, …) qui interviennent dans les secteurs sociaux les plus pertinents comme l’habitat, la santé, et qui doivent accroitre leur compétitivité par de nouvelles techniques de transformations ou de taillage, …  De manière globale, l’ambition à rechercher ici, dans l’élaboration d’un programme structurant, est le développement de modèles inclusifs permettant de faire de ces chaines de valeurs minérales un véritable levier sur lequel s’appuyer.  C’est pourquoi, le PNUD envisage de recruter un consultant de haut niveau à l’échelle de l’expertise internationale en vue de rédiger le document de programme structurant en appui à une chaine de valeurs porteuse dans l’exploitation minière artisanale pour la période 2020-2024.  Objectifs  • Produire une analyse diagnostique relative au développement des chaines de valeur des mines artisanales. Il s’agira pour l’essentiel de :  Identifier les chaines de valeurs porteuses et procéder à la priorisation sur base des critères consensuels et d’orientations politiques  Explorer les éléments clés de succès et d’échec dans le développement des chaines de valeur  Procéder à l’Analyse des parties prenantes des différentes chaines de valeurs  Elaborer une feuille de route pour l’appui aux chaines de valeurs sur base d’activités pertinentes devant être réalisées ;  Explorer les options d’intégration régionales et sous régionales des chaines de valeurs ainsi que de l’inclusion financière en lien avec les chaines des valeurs  • Formuler le document de programme structurant d’appui aux chaines des valeurs minières pour la période 2020-2024 en RDC  Elaborer la théorie de changement du nouveau programme d’appui aux chaines de valeurs minières assorti d’un cadre des résultats attendus et d’un budget ;  Définir la stratégie de mise en œuvre de différentes activités identifiées pour la réalisation des résultats attendus ;  Proposer l’architecture de gouvernance du nouveau programme, dans le contexte de la RDC, pour la période concernée et les drafts des termes de références des membres de l’unité de mise en œuvre ;  Proposer un plan de suivi et d’évaluation ainsi que l’analyse des risques  • Explorer les possibilités de financement et de développement de partenariats stratégiques pour la mise en œuvre des activités du programme  Identifier les opportunités de financement direct et en parallèle du programme auprès des bi et multilatéraux ;  Explorer les possibilités de partenariat avec le secteur privé et autres intervenants dans les chaines de valeurs ;  Identifier les créneaux de financement par les ressources publiques nationale et régionales  • Arrimer le document de programme structurant à la stratégie de réponse du PNUD à la COVID-19  Développer une stratégie de construction d’un nouveau contrat social fondé sur le respect des droits une grande solidarité dans le secteur agricole ;  Indiquer les voies et moyens de sauvegarder la paix grâce à des institutions et une société pacifiques et résilientes capables de prévention, de préparation et de gestion des risques ;  Proposer des alternatives qui concourent à faire baisser sensiblement la croissance des émissions de carbone et qui luttent contre une production et une consommation non durable. |

**2. Responsabilités du consultant, résultats attendus, livrables et tranches de paiement**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Pour la conduite de cet exercice, en plus des tâches reprises dans ses termes de références, le Consultant en chaine de valeurs des produits miniers d’exploitation artisanale travaillera en collaboration et sous la coordination du Consultant en chaine de valeurs des produits agricoles. La collaboration entre les deux consultants portera essentiellement sur l’assurance qualité du document de Programme et particulièrement les livrables 2,3,4,5 et 6.  Le Consultant en chaine de valeurs des produits miniers d’exploitation artisanale aura pour responsabilité :  • Collecter et analyser les informations en rapport avec les questions des mines artisanales ;  • Proposer des schémas d’intervention selon le contexte mais également les opportunités actuelles et à venir dans l’artisanat minier de la RDC ;  • Contribuer au développement du programme global à travers le volet de l’artisanat minier ainsi que de tous les autres documents repris dans les livrables ;  • Répondre devant le PNUD quant au Document de programme structurant de la chaine de valeurs des produits miniers d’exploitation artisanale.  Les paiements seront effectués sur la base de la réception et de la validation des produits livrables, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | N° | Livrables | Description | Echéance | % paiement | | 1 | Diagnostic relatif au développement des chaines de valeur assorti d’une feuille de route. | Il s’agit de la collecte des informations qui permettent d’opérer un choix sur les chaines de valeurs clés. Ensuite le diagnostic de chacune de ces chaines de valeurs retenues devra être effectué afin d’identifier les différentes actions ou interventions qui doivent être menées afin d’accroitre la valeur ajoutée de la chaine de valeur. Une feuille de route devra permettre aux différents intervenants de s’approprier la séquence de mise en œuvre ; | 2ème jour après signature du contrat | 25 % | | 2 | Théorie de changement sur les interventions du PNUD | Elle doit tenir compte des enjeux et contexte actuels assorti d’un cadre de résultat réaliste décrivant la valeur ajoutée du PNUD dans l’appui aux chaines de valeurs minières. | 16ème jour | 40 % | | 3 | Stratégie de mise en œuvre | Elle doit être basée sur les différentes activités identifiées pour la réalisation des résultats attendus. | | 4 | Programme Structurant d’appui aux chaines des valeurs minières adressant les questions pertinentes et susceptibles d’enclencher le développement des chaines des valeurs en RDC | Il doit répondre au canevas du PNUD et renseigner sur les points suivants :  -Le contexte actuel de la RDC et la justification de l’intervention d’appui aux chaines de valeurs minières ;  -La théorie de changement sur les interventions du PNUD au regard des enjeux et du contexte actuel ;  -L’alignement du Programme Structurant sur la cadre stratégique des Nations Unies ;  -Les objectifs stratégiques du Programmes Structurant en ce qui concerne les chaines de valeur ;  -Le cadre des résultats ;  -Le ciblage des bénéficiaires et ciblage géographique du Programme Structurant ;  -Le plan de suivi et évaluation ;  -L’analyse et la gestion des risques ;  -Les estimations budgétaires ;  -Stratégie de fin du Programme/durabilité ; | | 5 | Gouvernance du Programme et drafts des termes de références des membres de l’unité de mise en œuvre | A produire dans un document en annexe et en utilisant le format PNUD | 18ème jour | 20 % | | 6 | Stratégie de mobilisation des ressources pour le financement du Programme | Dans un document en annexe, indiquer les potentiels pourvoyeurs des fonds ainsi que la stratégie à mettre en place pour y accéder en vue de financer le programme structurant. | | 7 | Corrélation entre les voies de sortie du programme structurant et la stratégie de réponse du PNUD au Covid-19 | Il indiquer dans un document en annexe, la manière dont les résultats du programme structurant cadrent avec la stratégie de réponse du PNUD au Covid-19 | 20ème jour | 15 % | | 8 | Atelier de validation | A organiser conjointement avec le consultant en agro-business, avec l’appui du PNUD |   Les questions transversales en rapport avec le Genre mais également du changement climatique et de questions de droit de l’homme, doivent être clairement abordés dans l’approche de mise en œuvre. Le volet relatif à la coopération sud-sud et/ou triangulaire doit également être abordé.  Le choix des zones d’intervention doit tenir compte de la faisabilité et de la conduite du Programme dans les zones concernées. |

**3. Durée de la mission**

|  |
| --- |
| Le nombre total de jours de travail dans le cadre de ce contrat alloué au consultant senior specialist sera de 20 jours ouvrables repartis sur 1 mois. |

**4. Qualifications, compétences et Expérience requises**

|  |
| --- |
| I. Qualifications académiques :  Être détenteur d’un diplôme d’Ingénieur dans le domaine des mines, d’une Licence Bac+5 en science sociale ou de gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine similaire.  II. Expérience :   * Une expérience d’au moins 7 ans sur des gestions d’appui au secteur minier en RDC ou dans des zones à faible développement humain. * Disposer de l’expérience et de la connaissance des thèmes clés de la mission ; * Faire preuve d’une meilleure connaissance de différentes provinces où l’exploitation minière artisanale est intense en RDC ainsi que leurs potentiels et défis.   V. Langues  Une parfaite maîtrise du français est cruciale, une bonne maîtrise de l’anglais sera valorisée. |

**5. Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultants intéressés doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous :    **1. Proposition technique :**   1. Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature ; 2. Une présentation détaillée de l’approche méthodologique et de l’organisation envisagée de la mission (chronogramme et plan de travail) ; cette méthodologique devra ressortir les différentes étapes à savoir la collecte des informations, la validation des options retenues, la consolidation des documents, la validation par le PNUD et les parties prenantes, 3. CV détaillé incluant notamment les expériences acquises dans les projets, domaines similaires ou connexes et 3 références.   **2. Lettre d´offre avec une proposition financière – *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2**   * Le/la Consultant(e) doit remplir et signer la *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2. * Le/la Consultant(e) doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire (le modèle du tableau des couts est joint à la Lettre de soumission – pages 4-5). |

**6. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le/la consultant/e individuel(le)sera évalué(e) sur la base de la méthodologie de Notation combinée. Lorsque cette méthode d’évaluation est utilisée, le contrat est attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et jugée :   * Répondante/conforme/ acceptable et, * Ayant reçue la note globale pondérée la plus élevée sur la base des critères technique et financier spécifiés * Pondération de l’évaluation technique : 70 % * Pondération de l’évaluation financière : 30 %   L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  Le marché sera attribué au/à la Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).   1. ***Les propositions techniques***   Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critères d´évaluation** | **Points maximum** | | **Qualification et expérience du consultant** | **60** | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle un diplôme d’Ingénieur dans le domaine des mines ou de gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine similaire ? | 20 | | Le/la soumissionnaire dispose-t-il/elle d’une expérience pertinente d’au moins d’au moins 7 ans sur des gestions d’appui au secteur minier en Afrique subsaharienne ou dans des zones à faible développement humain ? | 20 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle de l’expérience et de la connaissance des thèmes clés de la mission ? | 20 | | **Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés** | **40** | | L´approche méthodologique proposé est-elle claire et appropriée aux produits décrits/attendus dans les termes de référence ? | 20 | | Le chronogramme/plan de travail proposé est-il cohérent et réaliste pour garantir la réalisation effective des principaux livrables attendus de la mission comme explicité dans les TDR ? | 20 | | **Total note proposition technique** | **100** |   Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points, cette note technique sera pondérée a 70%.   1. ***Les propositions financières***   Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées. Une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :   * ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30***   **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**  Le/la Consultant(e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts dans l´Annexe II (Lettre de soumission au PNUD). Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter, dans le Tableau des coûts, la ventilation de ce montant forfaitaire.  Le/la consultant/e devra inclure tous les frais lui permettant d’exécuter la mission suivant la durée prévue.  Les paiements seront effectués sur la base de la production des livrables tels que mentionné dans la Section 3 – Livrables et Tranches de Paiement.  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.*** |

**7. Autres informations pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu de 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis.  Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXE 1 – Termes et Conditions des contrats IC (Individual Contracts)**

****

**ANNEXE 2 – Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission (y compris le tableau des couts)**

****